



Remboursement du médecin de recours

Par **Julesverne78500**, le **14/05/2016** à **23:05**

Bonjour

J'ai eu un accident de service le 23/01/2015 et j'ai pris un médecin conseil pour me faire assister pour passer une contre expertise .

Le médecin conseil coute chère et je suis obliger de faire appel à ses service pour faire reconnaître en accident de service.

Ma question est: une fois que j'ai réussi à faire reconnaître en accident de service. Comment me faire remboursé les frais du médecin conseil qui m'a assister et aider à reconnaître mon accident de service.

Mon conseiller assurance me dit que la protection juridique habitation et voiture ne prend pas en compte mon problème

Je vous remercie d'avance votre aide